Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Retard dans paiement pénalités - restitution dépôt de garantie

---
Par Stenur

Bonjour,

Mon bailleur a eu du retard dans la restitution de mon dépôt de garantie. Je l'ai donc mis en demeure de me restituer ce montant, en lui réclamant des pénalités (10% du montant du dépôt de garantie donc).

Il a fini par me restituer le montant de mon dépôt de garantie par virement, mais ne me règle pas les frais de pénalités (alors qu'il s'est engagé à le faire, par chèque). Il a à présent 2 mois de retard pour le paiement des frais de pénalités malgré mes relances.
D'autres frais se cumulent-ils donc ? Que puis-je faire ?

Par AGeorges

Bonsoir Stenur

10% du montant du dépôt de garantie donc

Les 10% doivent être appliqué sur le montant du loyer hors charges, pas sur le montant du DG. Evidemment, si votre DG était de 1 mois de loyer, le résultat est le même.

Sinon, tant que la dette n'est pas réglée en totalité, continuez à ajouter les 10% à chaque mois commencé.
La mauvaise volonté se paye !

C'est un AVIS.